

Paray-le-Monial, le 27 octobre 2016,

Monsieur de Préfet,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la manifestation organisée à Digoïn, samedi après-midi, par le Front National. Compte tenu d'attendus diffusés dans la presse, nous constatons qu'il s'agit pour lui de s'opposer à l'accueil de clandestins présumés migrants économiques potentiellement violeurs et coûteux pour la communauté nationale.

Nous, section de la Ligue des Droits de l'Homme de Paray-le-Monial, militants de partis politiques, de syndicats, d'associations de Digoïn, de Gueugnon, de Paray-le-Monial et du Charolais tenons à souligner le fait que le CADA de Digoïn accueille depuis longtemps des demandeurs d'asile dans une ville dont la presque totalité de la population descend ou est alliée à des familles d'immigrés et pour laquelle la solidarité n'est pas un vain mot. Tous les jours, des images des guerres provenant de Syrie, du Soudan et d'Éthiopie attestent les souffrances de populations qui recherchent dans l'exil une vie sûre, un travail et des libertés. Cet exil lui-même est un acte de courage impliquant l'arrachement à une terre, à une maison, à une famille et à des amis. Ces demandeurs d'asile méritent donc non seulement notre respect, mais aussi notre empathie et notre aide et il existe peu de villes où cette empathie est plus forte qu'à Digoïn.

Depuis 1789, la France a érigé la Fraternité et la Solidarité parmi ses principes fondamentaux rappelés dans le préambule de notre Constitution selon lequel la République est fondée sur un idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité. Ce sont ces principes qui font l'unité de notre pays à travers une citoyenneté intégrant toutes les différences ethniques, culturelles et religieuses, ce sont eux qui impliquent le droit d'asile reconnu par la France aux personnes persécutées ou originaires de pays en guerre.

Monsieur le Préfet, jugeant contraire aux fondements de notre Constitution une manifestation qui s'annonce elle-même xénophobe et raciste, nous, militants de la Ligue des Droits de l'Homme de Paray-le-Monial, de partis politiques, de syndicats, d'associations de Digoïn, de Gueugnon, de Paray-le-Monial et du Charolais, protestons fermement contre l'organisation d'une telle manifestation à Digoïn et nous vous demandons solennellement son interdiction.

Au cas où elle serait maintenue, nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte le fait que nous déposerons une demande de manifestation avec tous les risques afférents au maintien de l'ordre public,

Veillez, agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération,

Germaine Lemétayer, Présidente de la Section LDH Paray-le-Monial

Isabelle Rebillard, Présidente des Amis du CADA.

Brigitte Lerendu, Coordinatrice du Collectif Accueil Réfugiés en Charolais

Claude Perny, Présidente Section LDH Gueugnon

Philomène Baccot, Conseillère municipale PS de Digoïn

Bernard Cois, Secrétaire fédéral PCF71

Gerald Uhlrich, Secrétaire Général du Syndicat Régional de la Protection Sociale de Bourgogne CFDT

Christophe Lambert, Les migrants de Chardonnay

Isabelle Voillot, Co-animatrice du Réseau Education Sans Frontières de Gueugnon

Stéphane Boyer, Président de l'ASTI (Association de Solidarité avec tous les Immigré(e)s)

Stéphane Guiguet, Secrétaire de la Fédération 71 du Parti Socialiste.

Sylvie Morin, Présidente d'Accueil Migrants en Haute Grosne

Henri Guibourt, Président de la Section d'Autun de la Ligue des Droits de l'Homme

Jean Luc Delpuech, Président de la Communauté de Communes du Clunisois

Frédérique Marbach, Conseillère déléguée à la Communauté de Communes du Clunisois

Françoise Bouchet, Présidente de la Section LDH du Creusot

Jacques Rebillard, ancien député du Charolais-Brionnais